LE TRIBUNAL DE L'EUROPE COMPÉTENT POUR JUGER LE RECOURS CONTRE L'ACCORD AGRICOLE UE/MAROC

À Luxembourg-City, le droit contre le pillage du Sahara occidental

Le 15 juin prochain, à 15 h, à Luxembourg-City, s'ouvre l'audience sur le recours introduit par le Polisario contre l'accord agricole conclu entre Bruxelles et Rabat, incluant les territoires occupés du Sahara occidental.

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Le combat des Sahraouis pour inscrire cette affaire par cette haute juridiction européenne a été dur, harassant, semé d'embûches. Les puissants lobbies marocains et pro-marocains pèsent de tout leur poids pour que la plainte des Sahraouis reste lettre morte. Au final, ce sont le Polisario et la RASD qui marquent des points en réussissant à traduire en justice le Maroc et la Commission européenne. Aux motifs que l'UE ne peut conclure «un traité qui, de fait, s'applique au Sahara occidental alors qu'aucun Etat membre européen ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le SO». Le recours visait la décision du Conseil, signataire de l'accord, et aussi la Commission, en définitive le gouvernement des 28, qui avait décidé d'intervenir dans la procédure de l'accord. Mohamed Khadad, membre de la direction du Polisario, estime que «par cette action devant la juridiction européenne, le Front Polisario, sujet de droit international, et seul représentant du peuple sahraoui, défend le droit à l'autodétermination de ce peuple et sa résultante, la protection des ressources naturelles». Le responsable sahraoui, par ailleurs, membre pour le Polisario à la Mission des Nations-Unies pour l'autodétermination du peuple sahraoui (Minurso) précise : «Les accords (agricoles, Ndlr) ne peuvent en aucun cas s'appliquer sur le territoire du Sahara Occidental, la territorialité de l'accord UE/Maroc n'autorise, en aucune façon, une présence européenne au S. O. qui ne relève pas de la souveraineté du Maroc.»

Le Sahara occidental est un territoire non-autonome relevant de l'article 73 de la Charte des Nations-Unies en matière de décolonisation.

La Cour de La Haye a affirmé, sans appel, ce droit dans son arrêt du 16 octobre 1975. L'ONU, l'Union africaine et toutes les instances du droit international sont sur ces positions.

Dans un avis transmis à l'ONU, l'expert et juriste indépendant Hans Blinx est sans ambiguïté. Les accords agricoles et de pêche signés entre l'UE et le Maroc sont illégaux sur la partie occupée par le Maroc, le Sahara occidental. Hans Blinx ainsi, d'ailleurs, que l'Audience nationale espagnole (équivalent de Cour suprême ou de cassation) relèvent que «l'Espagne continue d'être la puissance administrante du Sahara occidental».

Les juges européens qui entendront toutes les parties à partir du 15 de ce mois ne peuvent pas aller à l'encontre du droit international et ces évidences politiques. La Commission européennes de l'ex-président Barroso l'a pourtant fait. Ça, c'est une autre histoire et tout le monde le sait, ici et ailleurs, que «l'Union européenne a l'habitude d'assister le cambrioleur et de verser des larmes de compassion avec sa victime (yasraq maâ essaraq ou yebki maâ moul eddar)…

A Luxembourg-City, une véritable bataille politico-juridique s'annonce.

A. M.

LIBYE

Mort de 4 personnes dans une attaque de Daesh à Misrata

Quatre personnes ont trouvé la mort et trois autres blessées dimanche à Misrata, dans l'ouest de la Libye, dans une attaque contre l'entrée est de la ville, a rapporté une source locale.

«Quatre agents de sécurité ont été tués et trois autres blessés dans une attaque armée lancée dimanche par des activistes affiliés au groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daesh) contre la porte d'Abu-Grin», a indiqué une source du conseil local de Misrata.

«Les premières informations indiquent que les hommes armés ont attaqué la porte à bord de deux véhicules. Ils ont ouvert le feu sur les agents de sécurité avant de prendre la fuite», a précisé la source.

Misrata a été la cible d'éléments affiliés à l'EI à plusieurs reprises.

La semaine dernière, un attentat-suicide contre l'entrée ouest de la ville avait fait cinq morts et six blessés.

La Libye, un producteur majeur de pétrole, a connu une transition politique difficile après la destitution de l'ancien dirigeant, Mouammar El-Gueddafi, à la suite des troubles de 2011.

BELGIQUE

Coup de filet dans les milieux djihadistes tchétchènes

Seize personnes ont été placées en garde à vue lundi en Belgique, dans le cadre de deux enquêtes contre des filières djihadistes tchétchènes présumées comptant des personnes ayant notamment combattu en Syrie, a indiqué le Parquet fédéral dans un communiqué.

Le coup de filet policier, qui a donné lieu à 21 perquisitions, a été mené de «manière coordonnée» à travers le pays, les «deux groupes s'avérant être reliés entre eux» et être issus «du milieu du djihadisme religieux au sein d'une partie de la communauté tchétchène», précise le communiqué.

«Les faits se déroulent au sein de groupes extrémistes et salafistes tchétchènes», ajoute le texte.

«Je tiens à saluer le travail acharné des services de police et de justice qui ont, une fois encore, démontré la pleine mobilisation et l'entière détermination des autorités à combattre sans relâche le terrorisme», a réagi le Premier ministre, Charles Michel.

«Nous ne laisserons jamais la moindre place dans notre démocratie pour toutes ces personnes qui représentent une véritable menace pour nos concitoyens», a-t-il ajouté. L'opération, menée «dans le cadre de deux enquêtes de terrorisme fédérales», l'une menée par la justice d'Anvers (nord), l'autre par celle de Flandre-occidentale (nord-ouest), a ciblé des suspects à Ostende, Bredene, Anvers, Jabbeke, Louvain et Namur.

Selon le Parquet fédéral, l'instruction judiciaire en Flandre-Occidentale découle d'informations datant de février «sur une personne d'Ostende qui aurait participé au djihad en Syrie», où elle avait «été blessée» avant de «rentrer en Belgique afin de recevoir des soins de santé». L'instruction a révélé que «plusieurs personnes figurant dans le dossier auraient été actives en Syrie», tandis qu'un certain nombre d'entre elles «aurait eu des plans pour partir ou retourner en Syrie» et y envoyer des recrues. L'instruction judiciaire à Anvers a été lancée en janvier «concernant l'implication possible d'un groupe de quatre Tchétchènes de la région de Louvain dans la préparation d'un attentat en Belgique». Au cours de l'enquête «un cinquième Tchétchène résidant à Namur a attiré l'attention». Le sixième suspect dans ce volet de l'affaire «est un Belge des alentours de Louvain qui s'est probablement joint au djihad en Syrie ou en Irak».

«Les enquêteurs ont collaboré étroitement avec les autorités américaines afin de pouvoir contrôler la communication par Whatsapp», utilisée par les suspects, a précisé le Parquet.

SYRIE

Une opposition syrienne «élargie» tente de s'unir au Caire

Des représentants de l'opposition syrienne ont entamé lundi une réunion de deux jours au Caire pour tenter de créer un nouveau regroupement «élargi» contre le régime de Bachar Al-Assad et adopter une charte nationale, a rapporté un journaliste de l'AFP.

L'idée de cette conférence sur la Syrie est de trouver une alternative à la Coalition de l'opposition - principal regroupement en exil soutenu par l'Occident et par des pays arabes comme le Qatar et l'Arabie Saoudite mais aussi par la Turquie -, notamment en l'élargissant à d'autres groupes et en la rendant «indépendante» financièrement et politiquement des puissances étrangères, selon Haytham Manna, un opposant de premier plan et l'un des co-organisateurs de la conférence.

Organisée par l'Egypte, cette «conférence élargie des forces de l'opposition syrienne a pour objectif de définir une vision représentant le spectre le plus large possible de l'opposition syrienne».

Environ 150 représentants de différents groupes syriens ont assisté au discours d'ouverture du ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry, dans un hôtel du Caire. Cette conférence «est juste un point de départ, nous allons travailler ensemble pour faire transmettre votre message et votre vision pour une solution politique à travers la Syrie mais aussi le monde entier», a dit M. Shoukry. Sont notamment présents des responsables du principal bloc de l'opposition syrienne toléré par le pouvoir, le Comité de coordination nationale pour les forces du changement démocratique (CCND), des membres de l'opposition en exil mais qui ne représentent pas officiellement la Coalition de l'opposition, ainsi que des chefs de l'Armée syrienne libre (ASL) - la rébellion dite modérée et appuyée par Riyad et Washington, des responsables Kurdes et des personnalités indépendantes.

Il y a deux semaines, M. Manna avait indiqué que la conférence devait «élire un comité politique, adopter une feuille de route et une charte politique» pour un regroupement qui s'appellerait l'Opposition nationale syrienne. «La communauté internationale doit obliger le régime syrien et toutes les parties à se mettre d'accord sur une solution politique», a-t-il affirmé lundi à l'AFP. M. Manna avait promis le 23 mai que cette conférence du Caire donnerait naissance à une opposition «totalement différente» de l'actuelle coalition, une nouvelle opposition «syro-syrienne à 100%, financée par nous-mêmes, téléguidée par personne avec un ordre du jour purement syrien».

Le conflit en Syrie a été déclenché en mars 2011 par la répression sanglante d'une révolte pacifique qui s'est ensuite militarisée, plongeant le pays dans la guerre civile. Profitant du chaos, des groupes djihadistes se sont emparés de vastes régions. -